

14-17 CONSTITUANTE La liste des 748 candidats
20 CHÉNENS Tensions au sein du Conseil communal
20 MUSIQUE Un nouveau chef pour De Musica

21 PAYS-D'ENHAUT L'Etivaz obtient son AOC
22 CORCELLES Les nouvelles règles du jeu
22 MONTAGNY L'effet inattendu de la fusion

748 candidats, dont un tiers de femmes, convoitent les 130 sièges

CONSTITUANTE • A l'échéance du délai, hier à midi, les préfectures ont recensé 58 listes, dont 17 hors partis. L'élection du 12 mars sera particulièrement prisée en Sarine-Campagne. Douze députés en exercice sont en lice, et deux fois plus d'anciens.

LOUIS RUFFIEUX

Près de six candidats par siège! Même les Vaudois n'étaient, proportionnellement, pas si nombreux à convoiter un siège de leur Constituante, l'an dernier. Les 748 candidats enregistrés hier sont à comparer avec les 542 prétendants à un siège du Grand Conseil, en 1996.

Avec 189 candidats sur onze listes pour 26 sièges, Sarine-Campagne détient tous les records. Trois cercles électoraux comptent le même nombre de prétendants: 106 pour 18 sièges en ville de Fribourg, et pour 21 sièges en Singine et en Gruyère. Nonante-trois candidats concourent dans le Lac (15 sièges), 61 dans la Broye (12), 50 dans la Glâne (10) et 37 en Veveyse (7).

Sur les 748 candidats provisoires – les listes sont encore susceptibles d'être corrigées d'ici à lundi prochain – il y a 245 femmes, soit un petit tiers. Quarante et une des 58 listes portent l'estampille d'un parti politique, parfois accompagnée d'une précision sur leur ouverture (dans la Broye, le PDC devient «Pour Demain la Constituante»)... Les socialistes et les radicaux arrivent en tête avec onze listes chacun, y compris les listes jeunes et femmes (au PS). Le PDC présente neuf listes, dont deux en Gruyère. L'UDC est partante dans six circonscriptions (partout sauf en Gruyère et à Fribourg) et les chrétiens-sociaux dans trois cercles (la capitale, Sarine-Campagne et la Singine). Le Parti évangélique n'est présent que dans le Lac.

17 LISTES HORS PARTI

Pour la première fois depuis 1991, le Parti social-démocrate, né d'une dissidence avec le PS, disparaît en tant que tel. Mais il parraine trois listes: une en Gruyère («Ouverture et progrès»), une à Fribourg-Ville et une en Sarine-Campagne («Libertés démocratiques-Sécurité sociale-Economie»). Compte tenu de ce trio, on compte 17 listes hors parti (voir ci-dessous) totalisant 189 candidats.

«Renouveau», «Engagement social», «Fenêtres ouvertes»...

«Le risque d'un Grand Conseil bis, ce n'est plus une fatalité», lance l'ancien député Gérard Bourgairel. Ses «listes citoyennes» ont été constituées dans cinq cercles. Dans la Broye, elle porte l'appellation du «Mouvement indépendant et solidarité» de Louis Duc (qui n'est pas candidat). En Gruyère, c'est «Démocratie pour tous». Tous les candidats des «listes citoyennes» ne sont pas des «vierges» politiques, mais on y trouve des artistes, des historiens, des journalistes.

Des jeunes non affiliés à un parti ont constitué une liste en Sarine-Campagne («Conseil des jeunes») et des collégiens se sont lancés en Veveyse et en Gruyère, à l'enseigne d'«Energie nouvelle». En Singine, une «liste libre» et «Démocratie vivante» remontent le bout de leur nez. En Veveyse, apparition d'une liste «Ouverture». Dans la Broye, voici «Le Renouveau». Plus ciblée, la liste «Engagement social», en Sarine-Campagne, où l'on trouve également une liste «Fenêtre ouvertes». Elle comprend cinq noms, dont deux journalistes. Ces candidats «n'ont pas d'intérêts particuliers à



Selon un rapide décompte, douze députés en exercice souhaitent participer à la Constituante: les radicaux Anne Buchs (Bulle), Philippe Micheloud (Gruyères) et Bernard Garnier (Fribourg), les socialistes Michel Clément (Villars-sur-Glâne) et Josef Vaucher (Tavel), les chrétiens-sociaux de Fribourg Philippe Wandeler et Michel Monney, les démocrates-chrétiens Jean Baeriswyl (Fribourg) et Josef Fasel (Alterswil), ainsi que la majorité du groupe social-démocrate: Stéphane Gmünder (Fribourg), Raphaël Chollet (Prez-vers-Noréaz) et Maurice Reynaud (Farvagny). Une bonne vingtaine d'anciens dé-

putés ont envie de figurer parmi les «constituants», dont trois anciens présidents du Parlement: le socialiste moratois Paul Werthmüller, qui fut au perchoir voilà vingt ans; le radical Pierre Boivin (président en 1993), qui concourt dans la Glâne, son fils étant candidat en ville de Fribourg; enfin la syndique de Châtel-Saint-Denis Rose-Marie Ducrot (1992), ancienne conseillère nationale.

DES JUGES, DES VIEILLES GLOIRES

Deux anciens conseillers d'Etat et parlementaires fédéraux, Félicien Morel et Pierre Aeby, s'apprêtent à vivre une nouvelle campagne électo-

rale. Le conseiller national Hubert Lauper, ancien préfet, pourrait retrouver à la Constituante Placide Meyer, doyen des préfets en exercice, qui prendra sa retraite l'an prochain.

La levée des incompatibilités permet à plusieurs membres de l'ordre judiciaire de se présenter: les juges cantonaux Adrian Urwyler et Christian Pfammater (Tribunal administratif), les présidents de tribunaux Philippe Vallet (Gruyère) et Reinold Raemy (Singine). Les listes sont également «garnies» de bon nombre de syndics et conseillers communaux, de candidats malheureux aux dernières élections fédérales et de fonctionnaires. LR

COMMENTAIRE

Le 12 mars, picorons gaiement!

LOUIS RUFFIEUX

Le peuple a souhaité, l'an dernier, que le chantier constitutionnel fût confié à une assemblée nouvelle plutôt qu'au Grand Conseil. Le nombre élevé de candidats à la Constituante dénote une certaine cohérence: on l'a voulue, on y va!

Dans l'ensemble, les «rabatteurs» des partis ont été surpris: l'engouement était au rendez-vous. Plusieurs formations politiques ont fait l'effort d'ouvrir leurs listes, et les candidats qui craignaient néanmoins une forme d'assimilation ont choisi ou lancé des listes non partisans. La perspective de sortir des sentiers balisés, de s'engager pour un mandat ponctuel prestigieux – on n'élabore pas tous les jours une Constitution! – et de débattre de problèmes fondamentaux a séduit de nombreux citoyens.

La «grille de départ» fait donc plutôt plaisir à voir. Elle reflète bien, à première vue, la mosaïque socio-professionnelle du canton. Des briscards de la politique y côtoient des collégiens. L'éventail des professions et des sensibilités y est large. Des artistes sont partants en évitant le piège des listes trop typées. Des gens ordinairement bannis des forums politiques en raison de leur appartenance à la fonction publique ou à l'ordre judiciaire sortent du bois.

L'idéal serait de réunir tout ce monde – à Forum Fribourg par exemple – pour un grand Nouvel-An où l'on ferait sauter les bouillons institutionnels et valser les vieux cotillons de la Constitution de 1857. Mais bon, il faudra choisir... et s'accommoder d'un obstacle de taille: le quorum de 7,5%, puissant barrage pour les petites montures ne relevant d'aucune écurie politique.

On peut les aider, le 12 mars, en picorant gaiement sur les listes – partisans ou non – en choisissant des femmes et des hommes pour eux-mêmes et non pour la couleur de leur attelage. A événement exceptionnel, appréciation extraordinaire, non?

PROCÈS

Le médecin-chef de l'hôpital de Meyriez en justice

MORAT • Accusé de faux dans les titres et d'escroquerie après la découverte d'un certain nombre d'anomalies dans ses factures, le Dr A., médecin-chef en médecine interne de l'hôpital de district de Meyriez comparait depuis hier devant le Tribunal pénal du Lac. Son procès devrait durer toute la semaine. Vu l'épaisseur du dossier, le praticien devrait pouvoir facturer à son avocat quelques séances de musculation.

L'enquête avait été ouverte à la fin de l'année 1996, sur demande du comité de l'hôpital, alerté par deux remplaçants du Dr A. qui avaient décelé des divergences entre l'activité qu'ils avaient effectivement déployée et les factures rédigées selon les indications du médecin-chef.

CE SONT DES MALENTENDUS

Selon les faits examinés durant la première journée d'audience, les anomalies portaient sur des visites ordinaires facturées comme des visites d'urgence, sur un électrocardiogramme dont on ne trouve pas trace dans le journal du service, sur des différences entre la durée de la consultation indiquée par le remplaçant du Dr A. et la durée facturée. Ou la facturation d'un examen gastrique effectué, en fait, par le remplaçant non pas en cette qualité, mais comme médecin traitant de la patiente. Sans contester les faits, le Dr A. a tenté hier de les expliquer par des erreurs, des malentendus, des problèmes informatiques généralement imputables aux services administratifs de l'hôpital.

Le tribunal reprend aujourd'hui l'examen de cet épais dossier, qui occupe six classeurs fédéraux sur le bureau de l'avocat de la défense André Clerc. Le verdict est attendu pour vendredi. AR

AGRESSION

Extorsion d'argent par intimidation et violence

FRIBOURG • Vendredi en fin d'après-midi, un adolescent de 17 ans a été abordé par trois individus dans le train reliant Cousset à Fribourg. Proférant des menaces, les inconnus lui ont demandé de l'argent et l'adolescent leur a remis sous la contrainte son porte-monnaie contenant une trentaine de francs ainsi que deux cartes de crédit. Les malfrats l'ont ensuite forcé à leur indiquer les codes et, arrivés à Fribourg, l'ont sommé de les suivre. La victime et ses agresseurs se sont déplacés dans le secteur des rues de Tivoli, du Temple et de Romont. A la rue du Temple, ils ont effectué le prélèvement d'une somme indéterminée au moyen d'une des cartes. Avant de le laisser repartir, l'un des hommes a frappé l'adolescent au visage et lui a donné un coup de pied. Il souffre de contusions, précise la police. Une plainte pénale a été déposée et une enquête est en cours, mais les investigations n'ont pour l'heure pas permis d'identifier les agresseurs.

SIGNALEMENT

Deux agresseurs correspondent au signalement suivant: homme d'environ 180 cm, corpulence normale, teint basané, portait un bonnet gris, une veste foncée avec des manches claires et des jeans bleus. Le deuxième est de corpulence forte et mesure environ 190 cm. Ils s'exprimaient en français avec un accent étranger indéterminé.